



## Le site internet de BASLY : <http://www.basly.fr>

### Dates à retenir

**Mercredi 21 mars**  
**1ère collecte déchets verts à Basly**

**Dimanche 1<sup>er</sup> avril**  
**11h Chasse aux œufs à Basly**  
organisée par la municipalité pour les enfants de 1 à 10 ans au stade municipal.

### Inscriptions Tennis

Le terrain de tennis est municipal. Pour utiliser ce terrain, il est utile de s'inscrire en mairie. Ci-dessous les dates de permanence pour les inscriptions :

- samedi 7 avril de 10h à 12h
- mercredi 11 avril de 17h à 19h
- samedi 14 avril de 10h à 12h.

**Cette année, l'inscription sera validée dès lors qu'il y aura eu paiement par chèque à l'ordre du Trésor Public.** N'oubliez pas votre chéquier !

Les tarifs à l'année sont inchangés.

#### Habitants de Basly :

- enfants de -10 ans : 10€,
- de 10 ans à 18 ans : 15€,
- plus de 18 ans : 20€

**Pour les communes de Colomby-Anguerny et Anisy :**  
moins de 18 ans : 20€, plus de 18 ans : 30€.

La clef est facturée 10€ pour les nouveaux inscrits. Pour ceux qui sont déjà inscrits, rappez votre ancienne clef et la nouvelle ne vous sera pas facturée.

Bulletin d'inscription et règlement disponibles sur le site de la commune : [www.basly.fr](http://www.basly.fr)

### Chiens : aboiements intempestifs et chiens errants

**Aboiements intempestifs :** Merci aux propriétaires de chien de s'assurer que leur chien n'aboie pas de manière intempestive et ne crée pas un dommage auprès de leurs voisins. Si tel est le cas, merci d'effectuer le nécessaire pour faire cesser cette nuisance (collier anti aboiement, dressage, etc.)

**Chiens errants :** Merci aux propriétaires de chien de s'assurer que leur chien ne soit pas en errance dans la commune. Si tel est le cas, une mise en fourrière peut être envisagée.

### Bibliothèque : ouverture les samedis 17, 31 mars et samedi 14 avril 10h-12h

Les bénévoles proposent d'ouvrir quelques samedis matin pour voir si cela convient mieux aux habitants de Basly. Ouverture de la bibliothèque en plus des ouvertures habituelles les

- samedi 17 mars 10h à 12h
- samedi 31 mars 10h à 12h
- samedi 14 avril de 10h à 12h.

**Rappel :** le prêt des livres est gratuit et il y a des livres pour les enfants, adolescents et adultes. Régulièrement de nouveaux ouvrages sont achetés par la municipalité.

### Inscriptions école maternelle Basly

Les inscriptions ont débuté depuis le 28 février et elles ont lieu chaque mercredi matin en mairie de BASLY, sauf congés mercredi 4/04 et 9/05 prochain. Apporter livret de famille et justificatif de domicile.

Pour une scolarisation d'un enfant dès septembre 2018, il faut que cet enfant ait 3 ans avant le 31/03/2019. Ceci concerne les enfants habitant dans le périmètre du RPI sauf dérogation favorable obtenue par la commune de résidence, avec accord de participation financière.

### Collecte de déchets verts

La collecte des déchets verts au porte à porte va reprendre. Elle débute en mars et se terminera en novembre. A Basly, la collecte aura lieu les mercredis des semaines paires. **La 1<sup>ère</sup> collecte à Basly aura lieu le mercredi 21 mars.**

### Brûlage de végétaux interdit

**La réglementation interdit le brûlage des résidus de végétaux par les particuliers.** Les tontes de pelouses, les feuilles mortes ou les produits de la taille sont considérés comme des déchets verts, qui, comme les épluchures ou les autres déchets ménagers sont interdits à l'incinération à l'air libre. Ces déchets verts doivent être envoyés en déchetterie ou être traités par compostage. Les déchets dits verts produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin à l'air libre.

La mairie peut être saisie lorsqu'une personne ne respecte pas l'interdiction et l'auteur du feu peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

### Conseil municipal

Jeudi 5 avril à 18h

#### INFORMATIONS UTILES

Mairie de Basly 1, place de l'Eglise, 14610 BASLY. Tél : 02 31 80 07 25

Horaires d'ouverture : Mardi, mercredi et samedi : de 9h00 à 12h00

Prochain numéro à paraître : Avril 2018